

malaise et du désenchantement grandissants que suscite son interprétation de la constitution canadienne. Je tiens à dire que le public ne veut plus de faux-fuyants et d'échappatoires; il sait que les problèmes du pays requièrent des solutions efficaces. Le public n'admettra plus que le gouvernement se dérobe derrière la constitution.

Pas plus tard que l'autre jour, la Fédération canadienne de maires et municipalités a présenté un mémoire au premier ministre et au gouvernement. Voici ce qu'on lit au paragraphe 7, qui me paraît significatif.

Les autorités fédérales peuvent, bien entendu, hausser les épaules, montrer l'article 92, paragraphe 8 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et rappeler à la Fédération que les institutions municipales sont les créatures des gouvernements provinciaux... (un terme plus juste est celui qu'a employé récemment un urbaniste canadien qui a décrit les municipalités comme les «orphelines» des gouvernements provinciaux)... mais ce genre d'argument constitutionnel ne signifie rien: en premier lieu, les problèmes des municipalités sont des problèmes provinciaux et vice versa; en deuxième lieu, avec plus de 50 p. 100 de la population canadienne répartie dans 18 centres urbains, Ottawa ne peut se permettre de penser que la gamme des frustrations subies par les citoyens ne relève en rien de la juridiction fédérale, constitutionnellement parlant.

Tant que le gouvernement ne sera pas prêt à reconnaître que les Canadiens exigent de lui des mesures urgentes touchant le logement, la rénovation urbaine, la pollution, la formation de la main-d'œuvre et l'inflation, et tant qu'il n'admettra pas que les Canadiens lui refusent le droit d'exciper de la constitution, notre pays continuera à croupir dans ce que le ministre des Transports (M. Hellyer) estime être une incurie évidente.

Le premier ministre vient de recevoir son premier avertissement. Cette démission est symptomatique du malaise de notre société et du mécontentement qui suscite la négligence et l'incurie du gouvernement. Si le gouvernement continue à négliger les responsabilités qui sont véritablement les siennes, j'estime que la disparité entre les différentes régions ira grandissant et les Canadiens seront de plus en plus désunis.

Le premier ministre a une occasion superbe; s'il profite de cet avertissement, s'il prend le taureau par les cornes et s'attaque à ces problèmes, tirant partie de la constitution actuelle, s'il demande la collaboration des provinces et une délégation de pouvoirs dans les domaines de juridiction commune, afin que le gouvernement fédéral puisse s'occuper des problèmes qui ne peuvent être réglés à cause de la répartition actuelle des juridic-

[M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles).]

tions, s'il profite de cette occasion, il aura l'appui des Canadiens et il aura franchi une première étape dans la voie qui permettra au Canada de réaliser la grande destinée qui pourrait être la sienne.

[Français]

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, la proposition à l'étude vise à ajourner la Chambre,

... en vue de la discussion d'une affaire déterminée et importante dont l'étude s'impose d'urgence, ...

... et à enrayer la crise du logement qui sévit au Canada.

J'espérais que le motionnaire de cette proposition nous parlerait de la crise du logement, monsieur l'Orateur. Il n'en a pas dit un mot, sauf au cours des généralités énoncées au début de ses remarques à savoir...

[Traduction]

... quand il a parlé de «la crise du logement au Canada».

[Français]

Mais pas une donnée statistique ou un chiffre. (*Applaudissements*)

Le chef du Nouveau parti démocratique a choisi ce prétexte pour parler de la Constitution, alors que nous pensions devoir discuter de l'habitation.

Nous entendons parler de la Constitution. Au fait, je serai très heureux d'en parler moi-même, si on m'en laisse le temps. Je voudrais tout simplement signaler au chef du Nouveau parti démocratique qu'il n'est guère plus fort en matière constitutionnelle qu'il l'est en matière de logement. (*Applaudissements*)

Nous sommes très heureux de participer à ce débat. Je désire essentiellement donner des statistiques à la Chambre et au pays pour qu'on cesse de parler de la crise du logement et d'en exagérer l'importance, eu égard aux autres priorités.

[Traduction]

Une voix: Qui va croire chose pareille?

Le très hon. M. Trudeau: Pour ma part, je ne le crois pas et je ne pourrais le supposer d'après le discours du chef du Nouveau parti démocratique. Il n'a pas dit un mot qui puisse indiquer qu'il y ait crise du logement. Tout son discours a tourné autour de la constitution canadienne. Ce genre de débat me plaît bien et nous en aurons un lorsque les ministres et les chefs de l'opposition s'entendront